

Consultation publique - Occupation des territoires Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Question 1:

Partagez-vous les grands défis qui interpellant l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans ce document?

Nous partageons effectivement ces grands défis. Nous aimerions cependant ajouter certains éléments.

A) La baisse de la population active

Nous sommes une collectivité essentiellement agricole. La réduction du bassin de main-d'œuvre nous affecte énormément. Néanmoins, les entreprises agricoles réussissent à combler le manque en embauchant « au noir » des retraités et des prestataires d'assurance-emploi ou de sécurité du revenu ou encore, pour les plus grandes entreprises, des travailleurs migrants.

Il y aurait lieu de revoir le système de soutien aux revenus dans certains secteurs difficiles afin d'offrir le travail comme une plus-value et permettre de gagner de façon temporaire un salaire sans perdre les prestations.

B) Les changements climatiques

Il y aurait peut-être lieu de se questionner de l'impact de la diminution des précipitations sur la fertilité des terres agricoles.

Une modification du mode d'approvisionnement des aliments contribuerait à la diminution des émissions des GES en partie responsables du réchauffement climatique.

Ainsi, il vaudrait privilégier un système de distribution des produits locaux, afin de diminuer le transport des aliments doublé d'une agriculture biologique durable.

Mais la question environnementale ne s'arrête pas là. Il faudrait adopter une attitude préventive et non curative par la réglementation de la construction des bâtiments et l'aménagement du territoire. Il faut protéger l'eau potable et la fertilité des terres agricoles et préserver nos forêts.

C) La transition énergétique

Comment se préparer à la hausse du prix du pétrole? Par la diversification des sources d'énergie renouvelables. Par la réduction de l'utilisation de l'énergie en privilégiant le transport en commun et l'étalement urbain. En utilisant des sources d'énergies vertes pour les bâtiments, les transports et la machinerie ce qui inclus les déplacements domestiques et les activités de production autant agricole que manufacturière. Toit vert, panneau solaire, méthanisation des déchets, éthanol cellulosique, biomasse etc.

D) La vitalité sociale

Remplacer les perrons d'église afin de recréer les réseaux sociaux et encourager la solidarité. Les citoyens doivent avoir accès à des lieux pour échanger de manière informelle.

Question 2A :

Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?

Le potentiel de vent, de soleil, d'eau et de terres agricoles. Il faut protéger l'eau et les terres agricoles et réduire l'émission de GES afin que la chaleur du soleil ne se retourne pas contre nous en provoquant sécheresse et feux de forêt.

Un système social développé et égalitaire et un système d'éducation bien réparti sur le territoire. L'éducation, la formation et l'information sont des outils privilégiés de développement.

Question 2B :

Quels autres acquis devraient être aussi reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

La fierté et l'amour des québécois pour la richesse des ses territoires. Qui n'est pas fier de sa forêt, de son fleuve, de ses montagnes, de sa rivière ...

Question 3A :

Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?

Les régions périphériques devraient nourrir la métropole et accueillir les visiteurs. Les villes doivent demeurer un centre de rencontres et d'innovations et partager les connaissances et les savoirs.

Question 3B :

Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

L'ouverture et le réseautage pourrait permettre le partage des connaissances et le transfert des savoirs. Il faudrait mettre fin au régime des réserves afin de détruire les murs qui séparent les autochtones des non autochtones.

On devrait octroyer la résidence permanente aux travailleurs migrants qui viennent combler le manque de main-d'œuvre dans les domaines de l'agriculture, les aides familiales, les abattoirs et autres domaines désertés par les travailleurs québécois.

Question 4A :

Êtes-vous d'accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?

Nous sommes d'accord avec la vision et les grandes orientations.

Question 4B :

Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?

Nous croyons que l'autonomie devrait être ajoutée à la vision.

Le développement des territoires devrait avoir comme objectif de rendre autonome les différentes collectivités locales quant à leurs services de proximité, la création d'emplois et leur gouvernance.

Devenir autonome en misant par exemple sur la transformation de ressources naturelles (pêcheries, foresterie, agriculture) mais aussi sur les ressources humaines (tourisme, culture, savoir).

Nous sommes aussi d'avis que l'amélioration de la qualité de vie devrait faire partie du cadre de référence. L'objectif ultime de tout cet exercice est de faire en sorte que tous les citoyens soient « heureux ». Comment faire pour y arriver? En leur offrant plus de choix, plus de possibilités.

Question 4C :

La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Parler de collectivités au lieu de territoire. Occupation fait peut-être un peu trop référence à la conquête et la colonisation, à la peur de perdre des territoires. Mais le territoire avant la personne, alors que ce devrait être le contraire.

Le terme occupation sonne éphémère (l'occupation nazie par exemple). Habiter le territoire est plus parlant, semble plus durable. On habite un territoire et le territoire nous habite.

Question 5A :

Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?

Habiter :

Encourager la réduction des déchets par la réutilisation, le compostage et le recyclage.

Encourager les maisons multigénérationnelles. Les grands-parents peuvent s'occuper des petits-enfants, les enfants peuvent s'occuper de leurs parents vieillissant. Une seule maison représente l'utilisation d'une plus petite parcelle de terre pour le bâtiment et donc plus de possibilité d'espaces verts, le partage des coûts de taxes, la réduction de la consommation d'énergie etc.

Encourager le réseautage citoyen par l'établissement de lieux autant publics que privés où les membres de la collectivité peuvent se rassembler pour discuter et resserrer ou créer des liens.

Développer :

Rendre les bâtiments énergétiquement autonomes par la diversification des sources d'énergie (éolienne, panneau solaire, hydroélectricité, méthanisation) en offrant des subventions.

Éliminer les déchets organiques par le compost qui sert à enrichir les terres des jardins et jardinières.

Éliminer les pesticides chimiques

Desservir :

Desservir les territoires en développant le train afin de permettre la circulation des biens mais aussi des services professionnels d'une manière plus écologique et économique.

La création de marchés locaux permet la réduction de la pollution, la création de réseaux sociaux et le développement de l'économie.

Un service Internet performant sans interruption (les réseaux satellitaires ne sont pas encore fiables) est nécessaire afin de développer le travail et la formation à domicile.

S'approprier :

S'approprier le territoire en donnant aux citoyens l'accès au fleuve, rivières, parcs etc.

Donner plus de pouvoirs décisionnels aux citoyens par la consultation publique et la création de réseaux informelles ou de regroupements citoyens.

Créer de la culture par la formation artistique des jeunes et des moins jeunes.

Question 5B :

Quelle proposition est la plus importante?

Habiter. Tout le monde habite quelque part.

Question 5C :

À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, ou différemment, pour contribuer?

Normes de zonage et de construction respectueuses de l'environnement.

- Développement résidentiel respectant l'environnement et le voisinage
- Toilettes à faible débit.
- Inspection systématique des fosses septiques.

Matières résiduelles

- Promouvoir la réutilisation et le compostage.
- Collecte des matières putricides.
- Principe pollueur-payeur concernant les déchets.

Assurer ou encourager l'établissement ou le maintien des services de proximité en offrant des formations ou de l'information.

Patinoire, terrain de jeux, sentiers pédestres, bibliothèque et autres loisirs.

Transparence et ouverture dans l'administration des affaires municipales.

Encourager la transformation locale par la mise sur pied d'atelier de formation.

Merci.

Caroline Roberge
Conseillère - Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
415, chemin Royal
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0
Caroline.roberge.4@ulaval.ca